

Envoyé en préfecture le 10/04/2018

Reçu en préfecture le 10/04/2018

Affiché le

10 AVR. 2018

ID : 056-215601626-20180404-DB20180403B-BF



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du
Mercredi 4 avril 2018

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 : BUDGET AFFAIRES ECONOMIQUES

Etaient présents :

Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Antoine GOYER, David DREGOIRE, Patricia QUERO-RUEN, Serge LECUYER, Claudie LE BIHAN, Patrick GOUELLO, Dominique QUINTIN, Philippe DONIES, Jean-Luc MADEC, Katherine GIANNI, Anne-Valérie RODRIGUES, Martine LIEDOT, Armelle GEGOUSSE, Christelle CAINJO, Dominique DAUGES, Loïc TONNERRE, Michel ROUALO, Daniel LE LORREC, Michel LE MESTRALIAN, Yolande ALLANIC, Jean-Guillaume GOURLAIN, Thierry LE FLOCH, Sylvain BRITEL.

Absents excusés avant donné pouvoir :

Hélène BOLEIS à Anne-Valérie RODRIGUES, Pascaline ALNO à Jean-Luc MADEC, Bernard CLERGEON à David DREGOIRE, Isabelle LE RIBLAIR à Dominique QUINTIN, Pierre-Yves CAINJO à Armelle GEGOUSSE, Dominique SAURAY à Loïc TONNERRE, Irène BELLEC à Daniel LE LORREC, Nolwenn DELALEE à Yolande ALLANIC.

Secrétaire de séance : Claudie LE BIHAN

Présents : 25
Pouvoirs : 08

**DIRECTION DES
RESSOURCES**

n°03b

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 : BUDGET AFFAIRES ECONOMIQUES

Rapporteur : Antoine Goyer

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L1612-12 du code général qui dispose que le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 9 Février 2017 approuvant le budget primitif de l'exercice 2017 ;

Vu les délibérations du conseil municipal en date des 28 Juin et 15 Novembre 2017 approuvant les décisions modificatives relatives à cet exercice ;

Vu le compte de gestion du budget des affaires économiques pour l'exercice 2017 dressé par le comptable ;

Vu l'avis de la commission « finances, ressources humaines » du 26 Mars 2018 ;

Le Maire étant sorti de la salle du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- DONNE ACTE de la présentation faite du compte administratif du budget des affaires économiques ;**
- CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et aux débits et crédits portés aux différents comptes ;**
- ARRETE les résultats suivants du compte administratif 2017 de la section d'investissement conformément au tableau ci-dessous et de les transférer conformément à la délibération du 22 décembre 2017 dans les comptes du budget principal de la ville :**

Libellés	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser	Résultats
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	778 467,42	402 379,78		
Recettes	1 728 145,26	743 772,10		
Résultat de clôture		341 392,32		
Résultat reporté		969 677,84		
Résultat net de fonctionnement				1 311 070,16
INVESTISSEMENT				
Dépenses	322 975,87	127 847,99		
Recettes	993 980,81	283 897,00		
Résultat de clôture		156 049,01		
Résultat reporté		706 793,39		
Résultat net d'investissement				862 842,40
Résultat global de clôture		2 173 912,56		
Résultat net global				2 173 912,56

Délibération adoptée à la MAJORITE

9 CONTRE (Michel LE MESTRALLAN – Daniel LE LORREC – Thierry LE FLOCH – Sylvain BRITEL – Irène BELLEC – Loïc TONNERRE – Michel ROUALO – Dominique SAURAY – Dominique DAUGES)

3 ABSTENTIONS (Jean-Guillaume GOURLAIN – Nolwenn DELALEE – Yolande ALLANIC)

Le registre dûment signé.
 Cet extrait certifié conforme.



Ronan LOAS,
 Maire